

**BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
(BOAD)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017**

(Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017)



Banque Ouest Africaine de Développement(BOAD)
68, avenue de la libération,
BP 1172 Lomé, Togo

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017

(Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017)

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des comptes individuels semestriels résumés de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Ces comptes comprennent l'état de la situation financière, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de Trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date ainsi que des notes annexes. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

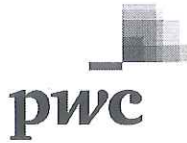
Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers, SA, Immeuble Alpha 2000, 20e étage, Rue Gourgas, Plateau, 01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire

T: (225) 20 31 54 00, F: (225) 20 31 54 37/54 61/62, www.pwc.com

Société anonyme d'expertise comptable au capital de FCFA 41 970 000. R.C. n° 45636 Abidjan, Côte d'Ivoire.
B. Edouard Messou, Associé Expert comptable inscrit au Tableau de l'Ordre.



BOAD
Rapport du Commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017
(Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017)

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'émis par l'IASB relative à l'information financière intermédiaire.

Abidjan, le 27 septembre 2017

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Didier N'guessan', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large flourish that extends to the right.

Didier N'guessan
Associé

B-
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2017



Etat de la situation financière (en millions de FCFA)			
ACTIF	Note	30/06/2017	31/12/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	246 538	284 921
Prêts et créances au coût amorti	5	1 955 056	1 860 051
- Créances interbancaires		40 732	33 421
- Créances sur la clientèle		1 618 845	1 550 385
- Prêts au personnel		6 561	6 421
- Portefeuille titres		199 183	171 437
- Créances sur actionnaires		89 658	98 307
- Autres		77	79
Participations	6	81 430	72 097
Autres actifs	7	16 772	37 690
Immobilisations corporelles	8	7 597	7 879
Immobilisations incorporelles	8	612	719
TOTAL ACTIF		2 308 005	2 263 357
PASSIF	Note	30/06/2017	31/12/2016
Passifs au coût amorti	9	1 448 113	1 466 600
- Dettes interbancaires		17 206	15 937
- Dettes représentées par un titre		939 854	1 018 843
- Autres dettes		491 053	431 819
Autres passifs	10	110 604	66 340
- Fonds		76 806	45 389
- Autres		33 798	20 951
Provisions		7 072	7 618
TOTAL Passifs		1 565 789	1 540 558
Capital		271 931	270 457
- Capital souscrit		1 103 650	1 097 750
- Capital sujet à appel		-826 230	-821 805
- Coût lié à la libération différée du capital		-5 489	-5 489
Primes d'émission		2 622	2 622
Réserves		467 663	449 721
- Réserves affectées aux activités de dévelop.		76 050	76 050
- Réserves de juste valeur sur Titres classés en AFS		12 434	6 477
- Réserves de Couverture de flux de trésorerie		-9 042	-12 864
- Autres réserves		26	26
- Résultats non distribués		377 957	370 408
- Réévaluation du passif au titre des régimes de retraites		-924	-924
- Résultats de l'exercice		11 162	10 548
TOTAL Capitaux propres	11	742 216	722 800
TOTAL PASSIFS et CAPITAUX PROPRES		2 308 005	2 263 357

Etat du résultat global (en millions de FCFA)

Compte de résultats	Note	30/06/2017	30/06/2016
Intérêts et produits assimilés		49 689	40 297
Intérêts et charges assimilées		-32 228	-27 036
<i>Soustrait</i>		17 461	13 261
Commissions (produits)		1 193	2 706
Commissions (charges)		-856	-671
<i>Soustrait (Marge sur Intérêts et commissions)</i>		17 798	15 296
Gains de change		38 570	37
Pertes de change		-12	-8 041
Gains/pertes sur instruments de couverture		-37 782	8 552
<i>Gains/pertes sur devises</i>		776	548
<i>Soustrait</i>		18 574	15 845
Dividendes reçus		1 655	2 855
Gains/pertes sur actifs financiers disponibles à la vente		0	0
<i>Produit net bancaire</i>	12	20 229	18 699
<i>Coût du risque</i>	13	-1 693	-4 433
Dotations des états		3 200	3 200
Autres produits d'exploitation		150	149
Charges liées aux activités de développement	14	-902	-785
Charges générales d'exploitation		-9 695	-8 305
- Frais de personnel		-5 933	-4 671
- Amortissements		-603	-595
- Autres		-3 159	-3 039
Autres charges d'exploitation		-127	-29
<i>Autres résultat d'exploitation</i>		-7 374	-5 770
Résultat de la période		11 162	8 495
Autres éléments du résultat global			
Eléments susceptibles de reclassement ultérieur en résultat		-3 086	2 011
Réévaluation d'immobilisations		0	0
Couverture de flux de trésorerie		-9 042	2 011
Variation de juste valeur sur Titres classés en AFS		5 956	0
Eléments non susceptibles de reclassement en résultat		-745	-50
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies		-745	-50
<i>Autres éléments du résultat global</i>		-3 831	1 961
Résultat global		7 330	10 457

Tableau de Flux de Trésorerie (en millions de FCFA).

Flux de trésorerie des activités opérationnelles	Notes	30/06/2017	30/06/2016
Résultat de la période		11 162	8 495
<i>Ajustements liés à des éléments non-monétaires et autres éléments</i>			
Gains/pertes non réalisés		-768	-522
Gains de change		-20	-37
Perte de change		12	10
Amortissements		603	595
Dépréciations		0	0
Coût du risque		1 693	4 433
Gains/pertes sur actifs financiers disponibles à la vente		0	0
Autres éléments		1 593	915
		3 113	5 394
<i>Variations des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</i>			
Créances interbancaires		-7 311	-323
Décaissement sur créances sur la clientèle		-112 530	-115 061
Remboursement sur créances sur la clientèle		45 478	47 253
Autres créances sur la clientèle		-2 649	-4 301
Prêts au personnel		-139	-367
Portefeuille titres		-27 746	-53 138
Autres créances		2	-2
Autres actifs		20 919	-6 805
Dettes interbancaires		1 270	10 627
Autres dettes		-43 945	6 466
Autres passifs		44 265	24 776
		-82 387	-90 876
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		-68 112	-76 986
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-215	-211
Ventes d'immobilisations corporelles		1	4
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		0	-17
Ventes d'immobilisations incorporelles		0	0
Acquisitions de participations		-3 377	-2 133
Ventes de participations		280	0
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-3 310	-2 357
Flux de trésorerie des activités de financement			
Ressources provenant de la libération du capital		10 323	7 911
Rachat d'actions		0	0
Emission de dettes		85 274	505 791
Remboursement/Dettes représentées par un titre		-39 264	-37 319
Remboursement/Autres emprunts		-23 294	-21 577
Flux de trésorerie des activités de financement		33 039	454 807
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-38 383	375 463
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4	284 921	194 317
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4	246 538	569 780
		30/06/2017	30/06/2016
INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES			
Flux de trésorerie opérationnels provenant des intérêts et dividendes :			
Intérêts payés		32 422	26 989
Intérêts reçus		49 849	40 535
Dividendes reçus		1 655	2 855

Tableau des variations des capitaux propres (en millions de FCFA)

	Capital			Primes d'émission	Réserves					Total	
	Capital souscrit	Capital sujet à appel	Coût lié à la libération différée du capital (1)		Réserves affectées aux activités de développement	Autres réserves	Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	Pertes ou gains résultant de l'évaluation des titres classés en AFS par OCI	Valorisation des instruments de couverture		Résultats non distribués
Capitaux propres au 1er janvier 2016	1 097 750	-821 805	-7 200	2 622	76 050	26	-179	13 475	0	373 409	734 148
<i>Augmentation de capital</i>	0	0									0
<i>Résultat au 31 décembre 2016 avant affectation</i>										10 548	10 548
<i>Autres éléments du résultat global</i>							-745	-6 998	-12 864	0	-20 607
Variation de juste valeur sur Titres classés en AFS								-6 998		0	-6 998
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies							-745			0	-745
Variation en OCI des instruments de couverture									-12 864		-12 864
<i>Autres variations</i>			1 711								1 711
<i>Affectation du résultat de l'exercice 2015</i>										-3 000	-3 000
Transferts											0
Capitaux propres au 31 décembre 2016 et 1er janvier 2017	1 097 750	-821 805	-5 489	2 622	76 050	26	-924	6 477	-12 864	380 957	722 800
<i>Augmentation de capital</i>	5 900	-4 425									1 475
<i>Résultat au 30 juin 2017</i>										11 162	11 162
<i>Autres variations</i>			0								0
<i>Affectation du résultat de l'exercice 2016</i>										-3 000	-3 000
<i>Autres éléments du résultat global</i>											
Variation de juste valeur sur Titres classés en AFS								5 956			5 956
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies							0				0
Variation en OCI des instruments de couverture									3 821		3 821
<i>Sous-total autres éléments du Résultat global</i>							0	5 956	3 821		9 778
											0
Solde au 30 juin 2017	1 103 650	-826 230	-5 489	2 622	76 050	26	-924	12 434	-9 042	389 119	742 216

NOTE 1. ACTIVITE DE LA BOAD

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution commune de financement du développement des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) créée par un traité signé le 14 novembre 1973.

Etablissement public à caractère international, la BOAD a son Siège social à Lomé (TOGO) au 68, avenue de la libération et des Missions Résidentes dans chacune des capitales des sept autres pays de l'UEMOA.

Son actionnariat comprend, outre les Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) et la BCEAO, trois Etats européens (Allemagne, France et Belgique), ainsi que la Banque Africaine de Développement la Banque Européenne d'Investissement, la Chine populaire et Exim Bank Inde et le Royaume du Maroc. La BOAD est devenue opérationnelle en 1976.

La BOAD a pour objet, aux termes de l'article 2 de ses Statuts, "de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest" en finançant des projets prioritaires de développement. Elle intervient dans les domaines suivants : développement rural, infrastructures de base, infrastructures modernes, télécommunications, énergies, industries, agro-industries, transport, tourisme et autres services.

Conformément à l'article 44 de ses statuts, la Banque, ses revenus, ses actifs, ainsi que



les transactions et opérations qu'elle réalise au titre de ses statuts, sont exonérés de tous les impôts directs ou indirects. Il n'est perçu sur les obligations émises par la Banque ou les intérêts qui en proviennent, quel que soit le détenteur de ces titres, aucun impôt par les Etats ou les collectivités de l'Union.

NOTE 2. RESUME DES PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES

Les principes comptables fondamentaux appliqués par la Banque sont résumés ci-dessous.

2.01 Principes de base de présentation des informations financières

Les principes ayant servi de base à la présentation des informations financières sont les suivantes :

Les états financiers individuels au 30 juin 2017 ont été établis conformément à la norme comptable IAS 34- *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'IASB² qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lues conjointement avec les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.

Les états financiers individuels au 30 juin 2017 ont été établis suivant les mêmes principes qu'au 31 décembre 2016, sous réserve des spécificités de la norme IAS 34.

Par ailleurs, les activités de la Banque ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats au 30 juin 2017 ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

2.02 Principales bases d'évaluation

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur décrits dans cette annexe.

2.03 Jugements comptables cruciaux et principales sources d'incertitude pour les estimations

L'établissement des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite de la part de la Direction, des estimations, hypothèses et jugements qui affectent la valeur des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et jugements sont évalués continuellement et tiennent compte de l'expérience et d'autres facteurs, comme les événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances du moment.

Les principaux jugements et estimations sont résumés ci-après :

² International Accounting Standards Board



a) Les principaux jugements

La politique comptable de la Banque exige que les actifs et les passifs soient comptabilisés à leur acquisition dans les différentes catégories comptables. Cette décision exige un jugement significatif détaillé dans les catégories suivantes :

- le classement et l'évaluation des actifs financiers conformément à IAS 39 (prêts et créances, titres de participations et portefeuille de placement),
- l'examen par la Banque des recommandations de la norme IFRS 10 afin de déterminer s'il y a des entités qu'elle contrôle.

b) Les principales estimations

La Banque utilise aussi des estimations pour ses états financiers individuels qui se présentent comme suit :

Evaluation de la juste valeur des participations : A chaque arrêté, la Banque passe en revue son portefeuille de participation afin d'évaluer sa juste valeur en fonction des informations financières disponibles ou des cours boursiers et procède à l'estimation des variations de juste valeur et/ou du montant des dépréciations, le cas échéant.

2.04 Arrêté intermédiaires

Les comptes au 30 juin 2017, qui ne permettent pas de préjuger de l'année complète, prennent en compte toutes les écritures comptables de fin de période considérées comme nécessaires par la Direction de la Banque pour donner une image fidèle des informations présentées.

Les calculs actuariels relatifs à la provision pour indemnités de départ à la retraite sont réalisés dans le cadre de la procédure budgétaire. L'évaluation de ces provisions au 30 juin 2017 est fondée sur les calculs actuariels prévisionnels réalisés à la fin de l'année précédente.

2.05 Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de la Banque est le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA/XOF). C'est également sa monnaie de présentation.

Tous les chiffres des états financiers de la BOAD sont présentés en millions de FCFA (M FCFA) sauf précision contraire.

2.06 Evénements postérieurs à la clôture des comptes

La Banque procède à l'ajustement de ses états financiers pour refléter des événements survenus entre la date de clôture et la date à laquelle lesdits états financiers sont autorisés pour publication à condition que ces événements se rapportent à des situations existantes à la date du Bilan.

Au cas où ces événements se rapportent à des situations apparues après la date de clôture des comptes mais qui nécessitent une information à fournir, le Bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres ne sont pas ajustés. La nature et l'impact potentiel de ces événements sont fournis dans la note 17 ci-dessous.



2.07 Arrêté des comptes

Les comptes individuels intermédiaires de la BOAD au 30 juin 2017 sont arrêtés par le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 27 septembre 2017.

NOTE 3 - EFFETS DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIERE NOUVELLES OU REVISEES

Les normes et interprétations décrites dans les états financiers de la Banque au 31 décembre 2016 ont été complétées par les dispositions des nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur pour compter de l'exercice 2017. Il s'agit des amendements aux normes IAS/IFRS ci-après :

- amendement à IAS 7 "Initiative concernant les informations à fournir",
- amendements à IAS 12 "Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes latentes",
- améliorations annuelles aux IFRS 2014-2016 (cycle selon IFRS 12 divulgation d'intérêts dans d'autres entités).

L'entrée en vigueur de l'amendement à IAS 7 entraînera une modification dans la présentation des états financiers. Par contre, l'entrée en vigueur de l'amendement à IAS 12 n'aura aucun d'impact sur les états financiers individuels de la Banque.

Par ailleurs, lorsque l'application anticipée de normes et interprétations publiées par l'IASB est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par la Banque, sauf mention spécifique. C'est ainsi que des normes et interprétations publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur pourraient avoir un impact sur les états financiers de la Banque à leur entrée en vigueur. Ceci concerne en particulier :

- la norme IFRS 9 « Instruments financiers » dont la nouvelle version publiée en juillet 2014 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 ; Elle n'a pas été appliquée par anticipation dans l'élaboration des présents états financiers. L'entrée en vigueur de cette norme aura un impact sur l'évaluation et la classification des instruments financiers de la Banque ;
- la norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2018 ;
- la norme IFRS 16 contrat de location dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2019 ;
- l'amendement à IAS 40 « immeubles de placements » qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ;
- l'amendement à IFRS 4 « application d'IFRS 9 et d'IFRS 4 » qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ;
- les améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016 modifiant les normes suivantes : IFRS 12, IAS 28 et IFRS 1 ;
- l'interprétation IFRIC 22 « opérations en devises et paiement d'avance ».

NOTE 4. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue.



Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont détenus dans le but de faire face aux engagements (opérationnels et fonctionnels) de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	30/06/2017	31/12/2016
Comptes Caisses	78	60
BOAD Siège compte courant BOAD	26	13
Comptes de dépôts des Missions résidentes à la BCEAO	82 061	96 480
Compte spécial Eximbank Japon*	15	15
Compte Spécial Royaume de Belgique**	4 209	4 206
Compte de Contribution FDE P/C BOAD	51 167	51 167
Compte de Contribution FDE P/C FDE***	1 985	1 985
Compte de Règlements BOAD Lomé	25 705	6 635
Comptes de fonctionnement des Missions résidentes	275	475
Comptes Banque et Correspondants	1 211	6 066
Dépôts bancaires à court terme (a)	79 806	117 819
	246 538	284 921

*Le compte spécial EXIMBANK Japon est un compte courant destiné à enregistrer les mouvements relatifs à la ligne de crédit EXIMBANK Japon.

**Le compte spécial Royaume de Belgique enregistre la quote-part du capital sujet à appel souscrite par le Royaume de Belgique et payée par anticipation.

***Ce compte enregistre les ressources du Fonds de Développement Energie (FDE) relatives au financement des projets du secteur de l'énergie dans l'UEMOA. La Banque est le gestionnaire de ce Fonds.

(a) Les dépôts bancaires à court terme comprennent :

	30/06/2017	31/12/2016
BOA-CI, compte spécial pour liquidités	996	1 009
BOA-BENIN compte Liquidités	1 010	1 010
DAT Groupe BOA	10 000	10 000
DAT Groupe Coris Bank	17 800	30 800
DAT Groupe Diamond Bank	6 000	16 000
DAT groupe ORA Bank	18 000	18 000
DAT goupe BSIC	6 000	6 000
DAT Banque Atlantique Togo	-	10 000
DAT Groupe Ecobank		5 000
DAT UTB	10 000	15 000
DAT BDM	5 000	5 000
DAT BRM	5 000	-
	79 806	117 819

NOTE 5. PRETS ET CREANCES AU COÛT AMORTI

Le poste prêts et créances au coût amorti se décompose comme suit :

	30/06/2017	31/12/2016
- Créances interbancaires	40 732	33 421
- Créances sur la clientèle	1 618 845	1 550 385
- Prêts au personnel	6 561	6 421
- Portefeuille titres	199 183	171 437
- Créances sur actionnaires	89 658	98 307
- Autres	77	79
Total	1 955 056	1 860 051

Les créances interbancaires regroupent les prêts interbancaires, et les intérêts qui y sont rattachés. Au 30 juin 2017, toutes ces créances sont à échéance dans moins d'un an.

Les créances sur la clientèle correspondent aux prêts octroyés aux Etats (secteur non marchand) et au secteur marchand.

5.1 Le portefeuille de prêts de la Banque comprend les prêts accordés :

- au secteur public non marchand,
- au secteur public marchand,
- au secteur privé,
- au secteur de l'énergie.

Tous les prêts de la Banque sont octroyés à taux fixes. Les emprunteurs ont la possibilité de procéder à des remboursements anticipés de ces montants sous réserves des conditions prévues dans les accords et conventions de prêts.

L'encours brut des prêts comprend des créances douteuses ayant évolué comme suit :

	30/06/2017	31/12/2016
Montants bruts	35 430	34 799
Dépréciations	- 27 490	- 26 248
	7 940	8 551

5.2 Le portefeuille titre se décompose comme suit :

	30/06/2017	31/12/2016
Obligations Etat du Sénégal	24 625	24 750
Obligations Etat de Côte d'Ivoire	30 000	30 000
Obligations Etat du Bénin	45 000	30 000
Obligations Burkina Faso	19 986	19 986
Obligations Etat du Mali	10 000	-
Obligations Etat du Niger	2 000	2 000
Obligations Etat du Togo	21 609	21 609
Obligations CRRH	4 634	4 817
Obligations Groupe BOA	613	613
Bons du Trésor du Burkina Faso	16 193	16 193
Bons du Trésor de Côte d'Ivoire	9 000	9 000
Bons du Trésor du Mali	4 123	4 123
Bons du trésor du Togo	5 000	5 000
Certificat de dépôt BRM	1 000	-
	193 783	168 091
Intérêts à recevoir	5 400	3 346
	199 183	171 437

Les remboursements reçus sur les obligations au 30 juin 2017 se chiffrent à 2 313,61 M FCFA contre 26 000 MFCFA de nouvelles souscriptions.

5.3- La rubrique "créances sur les actionnaires" comprend les dotations et sommes échues non encore versées (8 147 M FCFA), le montant non encore versé des subventions pour réévaluation d'emprunt (2 747 M FCFA) et le montant du capital appelé non encore versé (78 764 M FCFA). Les deux derniers montants résultent de l'actualisation au 31 décembre 2016 aux taux moyens respectifs de 5,55% (taux appliqués en 1996 aux prêts du secteur public non marchand) et 2,45% (taux appliqués en 2014 aux prêts du secteur public non marchand) des versements attendus suivant leurs échéanciers respectifs.

NOTE 6. PARTICIPATIONS

L'activité de prise de participation trouve ses fondements dans les statuts de la Banque, qui prévoient : (i) en leur article 2, entre autres, que « ... la Banque, ... devra contribuer notamment au financement par participation au capital, par octroi de prêts ... » et (ii) en leur article 30, qu'elle « peut constituer ou participer à la constitution du capital d'institutions ou entreprises ». L'objectif visé est notamment de permettre le renforcement des fonds propres et la capacité d'expertise des entreprises opérant dans l'Union.



Conformément à cette mission et en application de cette stratégie, la BOAD est intervenue dans tous les Etats de l'Union sous forme de prise de participation dans l'actionnariat de plusieurs entreprises. Ces interventions ont concerné aussi bien des entreprises du secteur financier (banques, établissements financiers) que des entreprises du secteur non financier (énergie, télécommunication, hôtellerie, transport aérien, etc.).

La stratégie de prise de participation de la Banque se décline comme suit en termes de :

- **Objectif** : remplir la mission de développement de la Banque tout en mettant davantage l'accent sur la rentabilité financière conformément aux orientations stratégiques de la Banque.
- **Secteurs d'intervention** : tous les secteurs éligibles au financement de la Banque.
- **Modalités d'intervention** : lors de l'entrée dans une opération, la Banque devra avoir une visibilité suffisante des conditions et modalités de sortie, le moment venu. La cession des titres de participation pourra se faire en Bourse pour les actions cotées et aux conditions conventionnelles les meilleures pour les actions non cotées.
- **Positionnement dans les organes d'administration** : conditionner chaque prise de participation à l'attribution à la Banque d'un poste de membre d'un organe d'administration (Conseil d'Administration, Conseil de Surveillance, Comité de Crédit ou d'investissement, etc.).

En complément de la stratégie de prise de participation, la BOAD a pris des dispositions idoines en vue de (i) s'adapter à l'évolution et aux exigences du secteur financier de l'UMOA (relèvement du capital minimum des banques et établissements financiers) et (ii) prendre en compte la spécificité du secteur agricole au regard de son importance dans les économies des pays de l'Union.

6.1- Les limites d'interventions liées aux prises de participation

L'engagement maximum de la Banque, sous forme de prise de participation est limité par opération et par société à cinq pour cent (5%) des Fonds Propres de Base de la Banque pour les projets autres que les Institutions Financières Nationales (IFN) et organismes de promotion des PME, les projets de privatisation, les projets régionaux et ceux des secteurs des mines et de l'énergie, sans dépasser vingt-cinq pour cent (25%) du capital de la société.



Cette limite est de 10 % des Fonds Propres de Base de la Banque pour les projets relevant des Institutions Financières Nationales (IFN) et organismes de promotion des PME, les projets de privatisation, les projets régionaux et ceux des secteurs des mines et de l'énergie sans dépasser vingt-cinq pour cent (25%) du capital de la société.

La limite en termes de volume global des prises de participation est fixée à 50% des Fonds Propres de Base de la Banque. Toutefois, pour les entités dans lesquelles la BOAD joue un rôle de principal promoteur, le capital de la société pourra être détenu momentanément à cent pour cent (100%) ; la Banque devra viser l'objectif de ramener dans les délais raisonnables, ce niveau à cinquante et un pour cent (51%) avec une stratégie claire de sortie.

L'ensemble des participations est considéré comme disponible à la vente. Elles sont évaluées à la juste valeur et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en "Autres éléments du résultat global (OCI)".

6.2- Les participations comptabilisées dans l'état de la situation financière concernent les institutions ci-après:



Pays	Titres	% de détention	30/06/2017				31/12/2016					
			Encours brut	Dépréciation	Reprise par OCI	Gains/pertes latents	Valeur au bilan	Encours brut	Dépréciation	Reprise par OCI	Gains/pertes latents	Valeur au bilan
BN	SOAGA	19,3%	103			83	186			103	71	173
BN	FOAI	21,4%	2 500			952	3 452			2 500	1 105	3 605
TG	CAURIS CROISSANCE	49,6%	1 341			1 482	2 822			1 341	591	1 931
SN	BNDE	9,1%	1 000			1 585	2 585			1 000	1 585	2 585
h-Jeumoa	CAURIS CROISSANCE II	17,7%	4 483			929	3 554			4 430	688	3 742
TG	GARI S. A.	11,6%	1 500			1 181	2 681			1 500	1 176	2 676
MA	BDM Mali	16,0%	600			9 625	10 225			600	9 625	10 225
BN	BOA Bénin	2,4%	98			1 824	1 923			98	1 612	1 710
NG	SONIBANK Niger	9,0%	1 082			2 134	3 215			1 082	2 134	3 215
CI	BHCI Côte d'Ivoire	2,2%	150	79		-	101			150	50	101
NG	BOA Niger	6,9%	165			1 858	2 023			165	1 708	1 873
TG	BIA Togo	5,7%	392			207	599			392	184	576
BN	African Investments Bank (AIB) (1)	0,4%	250	250		1 411	3 911			250	415	2 915
h-Jeumoa	Afribank	4,8%	2 500			868	1 268			2 500	868	1 268
SN	Banque Régionale de Marché (BRM)	3,5%	400	193		-	-			400	-	-
CI	BRIDGE BANK Côte d'Ivoire	4,0%	-			-	-			-	-	-
BF	Banque de l'Habitat du BF	9,1%	200			540	740			200	540	740
CI	BRVM	3,3%	56			583	639			56	573	629
CI	DC/BR (BRVM)	9,0%	140			262	402			140	261	401
TG	CICA RE	3,3%	999	219		182	1 181			999	193	1 192
MA	MANDE Hotel	16,7%	50	12		232	282			50	12	282
CI	SIALIM (1)		100	100		-	-			100	-	-
CI	AIR AFRIQUE (1)		2 500	2 500		967	1 551			2 500	967	1 551
CI	CIPREL		584			-	-			584	-	-
BN	COTEB (1)	2,0%	272	272		-	-			272	-	-
	Total à reporter		21 465	3 625	503	24 999	43 342			21 412	23 103	41 393

Pays	Titres	% de détention	30/06/2017				31/12/2016					
			Encours brut	Dépréciation	Reprise par OCI	Gains/pertes latents	Valeur au bilan	Encours Brut	Dépréciation	Reprise par OCI	Gains/pertes latents	Valeur au bilan
	Report		21 465	3 625	503	24 999	43 342	21 412	3 625	503	23 103	41 393
TG	ASKY (EX SPCAR)	17,8%	5 990	2 128	2 128	5 953	37	5 990	2 128	2 128	5 444	546
SN	SCIE	18,9%	130	130				130				
CI	RASCOM	7,1%	1 600			325	1 925	1 600			325	1 925
h-Uemoa	PROPARCO	0,7%	3 420			737	4 157	3 420			523	3 943
TG	BOAD-Titrisation	100,0%	500			69	431	500			69	431
h-Uemoa	GEO COTON	9,3%										
TG	CRRH-UEMOIA	12,9%	1 543			590	953	1 543			590	953
h-Uemoa	Fonds Agricole pour l'Afrique (FAA)	2,5%	2 438			550	2 988	2 425			363	2 788
TG	ORAGROUP	2,8%	2 000			253	1 747	2 000			253	1 747
BF	Burkina Bail	15,0%	689			144	833	689			25	714
SN	CNCAS	10,1%	1 573			268	1 841	1 573			270	1 843
BF	CORIS BANK	4,3%	1 997			782	2 778	1 997			782	2 778
CI	Nouvelle BRS CI/ORA Bank CI	45,4%	16 995			6 123	10 872	16 995			10 454	6 541
CI	Banque de l'Union Côte d'Ivoire (BDU-CI)	13,8%	1 100			171	929	1 100			171	929
BF	Banque de l'Union Burkina Faso (BDU-BF)	20,0%	1 100			623	1 723	1 100			192	908
h-Uemoa	FEFISOL	8,2%	1 312			10	1 322	1 312			4	1 316
Kenya	FAER	7,6%	3 764			969	2 795	2 651			484	2 166
BF	AMETHIS WEST AFRICAN (AWA)	16,4%	1 877			879	998	1 259			261	998
CI	Air Côte d'Ivoire	7,9%	5 000			3 500	1 500	3 500			3 500	
CI	RASCOM STAR OAF		4 360	4 360				4 360	4 360			
h-Uemoa	Investisseurs & Partenaires/ Développement (IPDEV2)	24,0%	387				257	308			132	176
	Total valeurs brutes		79 240	10 243	2 631	9 801	81 430	75 864	10 243	2 631	3 845	72 097
	Dépréciations nettes				7 612					7 612		
	Variation de juste valeur des AFS par le biais du résultat global		5 956					6 998				
	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (1)		12 433					6 476				
	(1) Titres dépréciés à 100%											

- Le montant des dividendes de ces participations, comptabilisés au compte de résultat s'élevé à 1 655 M FCFA au 30 juin 2017.
- Au 30 juin 2017, la Banque n'a pas présenté de comptes consolidés malgré la détention de BOAD TITRISATION S.A. à hauteur de 99,99% et de Cauris à hauteur de 49,6% au regard du caractère peu significatif par rapport au total bilan de la Banque.

NOTE 7. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les éléments suivants :

	30/06/2017	31/12/2016
Avances sur frais de mission	28	17
Avances sur salaires	61	-
Dépenses à régulariser	10 757	12 501
Instrument de couverture	1 264	21 161
Débiteurs divers	4 222	3 630
Charges payées d'avance et produits à recevoir	343	285
Préfinancement d'études sur fonds extérieurs études	97	97
	16 772	37 690

Les dépenses à régulariser concernent essentiellement les avances effectuées par la Banque dans le cadre du projet de construction de la cité BOAD au profit du personnel (10 280 M FCFA contre 8 815 M FCFA au 31 décembre 2016).

La rubrique "instruments de couverture du risque de change" enregistre la valeur (1 264 M FCFA) correspondant aux intérêts sur les dérivés mis en place par la Banque pour se couvrir des fluctuations de change. La quote-part de cette rubrique enregistrée au compte de résultat vient compenser les pertes de change enregistrées sur les intérêts courus sur l'emprunt en dollars.

NOTE 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La synthèse des immobilisations corporelles se présentent comme suit :

	30/06/2017	31/12/2016
Coût d'acquisition	26 433	26 219
Dotations et reprises d'amortissements	- 18 836	- 18 340
	7 597	7 879

Acquisition d'immobilisations corporelles		Dotations et reprises d'amortissements	
Solde au 01 janvier 2017	26 219	Solde au 01 janvier 2017	18 340
Acquisitions	215	Acquisitions	497
Cessions	1	Cessions	-1
Classés comme étant détenus en vue de la vente	-	Classés comme étant détenus en vue de la vente	0
Solde au 30 juin 2017	26 433	Solde au 30 juin 2017	18 836
Valeur Nette au bilan au 30 juin 2017			7 597

Les charges mensuelles d'amortissement sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique "Amortissements" du poste charges générales d'exploitation.

- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent uniquement de logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans à 5 ans. Leurs valeurs sont présentées ci-après :

	30/06/2017	31/12/2016
Valeur brute	1 429	1 429
Dotations et reprises d'amortissements	- 817	- 710
	612	719

Acquisition de logiciels		Dotations et reprises d'amortissements	
Solde au 01 janvier 2017	1 429	Solde au 01 janvier 2017	710
Acquisitions	-	Acquisitions	107
Cessions	-	Cessions	0
Classés comme étant détenus en vue de la vente	-	Classés comme étant détenus en vue de la vente	0
Solde au 30 juin 2017	1 429	Solde au 30 juin 2017	817
Valeur Nette au bilan au 30 juin 2017			612

Les charges mensuelles d'amortissement sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique "Amortissements" du poste charges générales d'exploitation.

NOTE 9. PASSIFS AU COUT AMORTI

Les passifs au coût amorti sont composés des emprunts contractés par la Banque et des créances qui leur sont rattachées (intérêts et commissions courus non échus). Il s'agit des dettes interbancaires, des dettes représentées par un titre et des autres dettes.

Les dettes interbancaires correspondent à des placements effectués par des institutions partenaires (ROPPA, AFD,....) dans des livres de la BOAD.

Les dettes représentées par un titre correspondent à l'encours des bons et obligations émis par la BOAD.

Les autres dettes récapitulent les emprunts de la BOAD auprès de ses partenaires tels que l'AFD, la BEI, PROPARGO, DEG, la BAD, etc. Tous ces emprunts sont à taux fixes.

Le détail de ce poste se présente comme suit (en M FCFA) au 30 juin 2017 et 31 décembre 2016 :



	30/06/2017	31/12/2016
I- Dettes représentées par un titre		
Emprunts obligataires	536 932	571 467
Bons BOAD	285 725	285 725
Échéances à moins d'un an/dettes rep. par des titres	101 785	141 049
<i>Sous-total I</i>	<i>924 442</i>	<i>998 240</i>
II- Autres emprunts auprès des partenaires extérieurs		
Emprunts pour financement de projets à long terme	458 274	376 421
Emprunts pour financement d'études long terme	446	446
Échéances à moins d'un an/emprunts	29 360	52 653
<i>Sous-total II</i>	<i>488 080</i>	<i>429 521</i>
Total I+II	1 412 522	1 427 761
III- Dettes rattachées aux emprunts & dettes rep.		
Intérêts courus sur dettes représentées par un titre	16 388	21 930
Charges différées sur Bons et Obligations	- 977	- 1 327
Intérêts et commissions courus sur autres emprunts	3 326	2 702
Charges différées sur autres emprunts	- 352	- 404
<i>Sous-total III</i>	<i>18 385</i>	<i>22 902</i>
IV- Dettes interbancaires (Cauris ROPPA, AFD.....)	17 206	15 937
Total I+II+III+IV	1 448 113	1 466 600

Selon l'article 7 des statuts, le montant du capital sujet à appel de la Banque sert de garantie aux emprunts contractés par celle-ci.

Par ailleurs, en application de l'article 37 des statuts, le Conseil des Ministres de l'UMOA a décidé que l'encours total des emprunts de la Banque est limité à tout instant au triple de ses fonds propres. Au 30 juin 2017, l'encours des emprunts représente 216,25% des fonds propres pour la limite réglementaire de 300 %.

Au cours du premier semestre, la Banque a effectué un tirage sur les lignes de crédit BAD et AFD VII accordées en 2016 pour des montants respectifs de 59 036 M FCFA et 26 238 M FCFA et des remboursements pour un montant total de 62 558 M FCFA dont 23 294 M FCFA sur les lignes de crédit et 39 264 M FCFA sur les titres de créances (Bons et obligations).



NOTE 10. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs regroupent les fonds qui ont caractère de dette pour la BOAD et les comptes d'ordres. Ils se décomposent comme suit :

	30/06/2017	31/12/2016
Fonds d'Assistance Technique Belge FAT/B	177	174
Fonds Néerlandais	34	34
Fonds de contrepartie IDA	135	137
Fonds AFD d'Etudes	310	310
Fonds de contrepartie AFD	178	237
Fonds de Partenariat Environnemental	88	35
Fonds de contrepartie KFW	6 344	6 398
Fonds chinois de coopération	139	139
Fonds AFD IV de Renforcement des capacités	30	30
Fonds de Développement Energie	1 985	1 985
Fonds "Assurance Récolte"	3 058	3 110
Centre Régional de Collaboration (CRC)	174	174
Facilité Régionale d'Accès à l'Energie durable	10 000	10 000
Fonds du nouveau mécanisme de bonification	53 154	21 625
Fonds CMS pour la bonification	1 000	1 000
<i>Sous-total Fonds</i>	<i>76 806</i>	<i>45 389</i>
COMPTE D'ORDRE ET DIVERS		
Fournisseurs	476	950
Créditeurs Divers	3 440	2 188
Charges à Payer	2 217	1 793
Recettes à Régulariser	22 101	9 593
Produits Comptabilisés d'avance	1 364	2 227
Compte courant Royaume de Belgique	4 200	4 200
<i>Sous-total Comptes d'ordre et divers</i>	<i>33 798</i>	<i>20 951</i>
	110 604	66 340



NOTE 11- CAPITAUX PROPRES

	30/06/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital			
Capital souscrit	1 103 650	1 097 750	1 097 750
Capital sujet à appel	- 826 230	- 821 805	- 821 805
Coût lié à la libération différée du capital	- 5 489	- 5 489	- 7 200
Total	271 931	270 457	268 746
Primes d'émission	2 622	2 622	2 622
Réserves			
Réserves affectées aux activités de développement	76 050	76 050	76 050
Réserve de juste valeur sur Titres classés en AFS	12 434	6 477	13 475
Réserves de Couverture des flux de trésorerie	- 9 042	- 12 864	
Autres réserves	26	26	26
Réévaluation du passif au titre des régimes de retraite	- 924	- 924	
Résultats non distribués	377 957	370 408	364 390
	456 501	439 174	453 942
Résultat de l'exercice	11 162	10 548	8 839
Total des capitaux propres	742 216	722 800	734 148

La rubrique "coût lié à la libération différée du capital" représente la différence entre le montant nominal du capital appelé non versé et son montant actualisé suivant le calendrier de libération du capital.

Le capital de la Banque est divisé en actions d'une valeur nominale égale à 50 000 000 FCFA. Il est réparti entre deux catégories d'actionnaires : les actionnaires de série A que sont les pays de l'UEMOA et la BCEAO, et les actionnaires de série B (actionnaires non régionaux).

Le tableau suivant donne la structure du capital de la Banque au 30 juin 2017 en valeur nominale et sa répartition en actions. Chaque action confère à son titulaire les mêmes droits et obligations.



STRUCTURE DU CAPITAL DE LA BOAD AU 30 JUIN 2017							
ACTIONNAIRES	CAPITAL SOUSCRIT	%	nb d'action	CAPITAL APPELE	CAPITAL LIBERE	CAPITAL A LIBERER	CAPITAL SUJET A APPEL
	(1)=(2)+(5)			(2)=(3)+(4)	(3)	(4)	(5)
CATEGORIE A							
BENIN	64 650	5,86	1 293	16 163	11 258	4 905	48 487
BURKINA	64 650	5,86	1 293	16 163	11 258	4 905	48 487
COTE D'IVOIRE	64 650	5,86	1 293	16 163	11 258	4 905	48 487
GUINEE BISSAU	64 650	5,86	1 293	16 163	9 358	6 805	48 487
MALI	64 650	5,86	1 293	16 163	11 258	4 905	48 487
NIGER	64 650	5,86	1 293	16 163	11 258	4 905	48 487
SENEGAL	64 650	5,86	1 293	16 163	11 258	4 905	48 487
TOGO	64 650	5,86	1 293	16 163	11 258	4 905	48 487
BCEAO	517 200	46,86	10 344	129 304	90 064	39 240	387 896
	1 034 400	93,73	20 688	258 608	178 228	80 380	775 792
CATEGORIE B							
France	38 400	3,48	768	9 600	7 040	2 560	28 800
Allemagne	2 000	0,18	40	2 000	2 000	-	-
Belgique (1)	5 600	0,51	112	1 400	1 400	-	4 200
BEI	4 000	0,36	80	1 000	1 000	-	3 000
BAD	6 000	0,54	120	1 500	1 043	457	4 500
EXIM BANK INDE	750	0,07	15	188	137	50	563
CHINE POPULAIRE	12 000	1,09	240	3 000	2 200	800	9 000
MAROC	500	0,05	10	125	119	6	375
	69 250	6,27	1 385	18 813	14 940	3 873	50 438
	1 103 650	100,00	22 073	277 421	193 168	84 253	826 230
CAPITAL NON SOUSCRIT	51 350		1 027				
CAPITAL AUTORISE	1 155 000		23 100				

(1) Versement par anticipation d'un montant de 4 200 M FCFA dans un compte séquestre.



NOTE 12 – PRODUIT NET BANCAIRE

Les détails de cette rubrique se présentent comme suit :

1-Produits et charges d'intérêts		30/06/2017	30/06/2016
	Intérêts et commissions sur prêts	41 381	39 901
	Commissions sur garantie d'emprunts obligataires	109	187
	Intérêts et produits sur placements	9 393	2 916
	Sous-total produits d'intérêts (A)	50 882	43 003
	Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre	- 24 131	- 19 452
	Intérêts et charges sur autres emprunts	- 8 954	- 8 255
	Sous-total charges d'intérêts (B)	- 33 084	- 27 707
	Marge sur intérêts et commissions C=(A)-(B)	17 798	15 296
2.1-Gains et pertes de change		30/06/2017	30/06/2016
	Gain de change consommé	20	37
	Gain de change potentiel	38 550	0
	Sous-total gain de change (D)	38 570	37
	Perte de change consommée	- 12	- 10
	Perte de change potentielle	-	- 8 030
	Sous-total perte de change (E)	- 12	- 8 040
	Perte nette de change F=(D)-(E)	38 558	- 8 003
	2.2-Gains/pertes sur instruments de couverture (G)	- 37 782	8 552
2-	Gains/pertes nets sur devises (G)-(F)	776	548
3-	Autres produits bancaires (dividendes, commission sur garanties)	1 655	2 855
4-Produit Net Bancaire (PNB) = (1)+(2)+(3)		20 229	18 699

Les gains et pertes de change résultent de la mobilisation par la Banque de ressources en devises hors euros auprès de partenaires financiers et sur le marché financier international pour le financement des projets. Ils ont fait l'objet de couvertures par des opérations d'achat à terme et de swap.

NOTE 13 – COÛT DU RISQUE

Le coût du risque se présente comme suit au 30 juin 2017 :

	30/06/2017	30/06/2016
Reprise de dépréciations sur Créances sur la clientèle	219	222
Dépréciations sur Créances sur la clientèle	- 1 913	- 4 655
Perte sur créances couvertes par des dépréciations	-	-
Dépréciation sur autres éléments d'actif	-	-
	-1 693	-4 433

NOTE 14 – CHARGES LIEES AUX ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT

Ce poste regroupe les charges ayant un lien avec les activités de développement exercées par la BOAD notamment la bonification de projets non marchands et les études préalables au financement d'activités de développement.

		30/06/2017		30/06/2016
Bonification d'intérêt	-	902	-	785
	-	902	-	785

NOTE 15- GESTION DES RISQUES

La BOAD a adopté et met en œuvre des processus et dispositifs de quantification, de surveillance et de maîtrise de ses risques mesurables (risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels) adaptés à ses activités, à ses moyens et à son organisation et intégrés au dispositif de contrôle interne. Les principales catégories de risques (risque de crédit, risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de liquidité et risque opérationnel) font l'objet de suivi dans le cadre de comités spécifiques (Comité des Engagements, Comité ALM etc.).

Les objectifs et les règles en matière de gestion des risques financiers sont identiques à ceux appliqués pour les comptes individuels au 31 décembre 2016.

NOTE 16- ENGAGEMENTS HORS BILAN**Engagements reçus**

Ces engagements représentent les accords de financement donnés à la Banque par les prêteurs étrangers et les garanties reçues des Fonds régionaux pour la clientèle.

Ces engagements se répartissent comme suit :

	30/06/2017	31/12/2016
Engagement d'emprunts à tirer	172 945	185 433
Garanties reçues de fonds régionaux	38 499	32 601
	211 444	218 034

- Les engagements à tirer représentent le reliquat non encore mobilisé, des emprunts contractés auprès des bailleurs de fonds.

Par ailleurs, la Banque reçoit sur ses prêts des garanties autres que financières (hypothèques, gages, nantissements etc.).



Engagements donnés

Les engagements donnés sont relatifs aux accords de prêt et de participation passés avec divers bénéficiaires des concours de la BOAD. Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2017	31/12/2016
Engagements de prêts donnés (a)	1 664 334	1 427 348
Avances sur financement d'études	13 949	13 280
Engagements de prises de participations (b)	26 101	21 658
Cautions et autres garanties	6 527	13 369
	1 710 911	1 475 655

- (a) Les engagements de prêts donnés correspondent aux accords de financement dont la mise en place reste liée à la réalisation de conditions suspensives ou dont le décaissement effectif est en attente de demandes de tirage de l'emprunteur ;
- (b) Les engagements de prise de participations concernent les souscriptions non encore libérées de la BOAD au capital des sociétés.

NOTE 17- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons noté aucun événement postérieur susceptible d'influencer la situation financière et les résultats de la Banque au 30 juin 2017.

